

**COMMUNE DE SEPMEs***Place de l'Église*

37800

Tél. : 02 47 65 44 66

Fax : 02 47 65 59 14

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**N° 2023-03-03**

L'an deux mille vingt-trois, le sept mars, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de SEPMEs se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Mme Régine REZEAU, Maire

Etaient Présents : Mme REZEAU Régine, Maire

M.BASECQ Samuel, M. DAGUET Alain, Adjoints ; Mme CATHELIN Dominique, Conseillère déléguée,

M.BARILLET Gaby, Mme BILLY Justine, M. CHOLLET Yohan, M.LABARRE Thomas, Mme LANGLOIS Barbara, Mme VERNAT Virginie

Absents excusés :

Mme Cindy REZEAU ayant donné procuration à Mme Justine BILLY

M. Jason DENIS ayant donné procuration à M. Yohan CHOLLET

M.RAGUIN Charles

M.BARILLET Gaby absent de 20h43 à 21h39 (du point n°2 au point n°8)

Mme CATHELIN a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : ...	13
Nombre de présents : .....	9
Nombre de votants : .....	11
Date de convocation : 1 <sup>er</sup> mars 2023	



**OBJET : ELECTION D'UN MEMBRE DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL ESVES-ET-MANSE**

Vu la convention du Regroupement Pédagogique Intercommunale (RPI) constitué entre les communes de Draché, Marcé-sur-Esves et Sepmes,

Considérant que la commission intercommunale du RPI Esves et Manse est composée du maire et de quatre conseillers municipaux.

Considérant que le conseil municipal a élu le 9 juin 2020 : Mme Justine BILLY, Mme Virginie VERNAT, Mme Barbara LANGLOIS, M. Gaby BARILLET membres de la commission Intercommunale du RPI Esves et Manse.

Considérant que Madame Barbara LANGLOIS a annoncé son départ dans les instances dans lesquelles elle représentait la commune,

Madame le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la désignation d'un membre au sein de la commission intercommunale du RPI Esves et Manse.

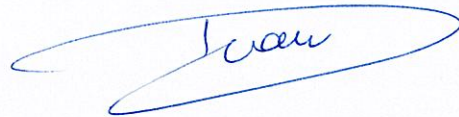
Candidats : M. Samuel BASECQ

Le Conseil Municipal,  
Ayant procédé au vote à main levée  
DÉSIGNE à l'unanimité

DIT que Mme Justine BILLY, Mme Virginie VERNAT, et M. Gaby BARILLET restent membres de la commission Intercommunale du RPI Esves et Manse. Madame le Maire est membre de droit.

**LE SECRETAIRE DE SÉANCE**  
**Dominique CATHELIN**

**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
**LE MAIRE,**  
**Régine REZEAU**



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte qui a été transmis en Sous-préfecture le 16 mars 2023 et publié le 16 mars 2023

À SEPMEZAY, 16 mars 2023  
Le Maire,

